



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 StephanePeu

📺 Stéphane Peu

📷 stephanepeu

📍 stephanepeu.fr



Farid AID

Député suppléant
farid.aid.2014@gmail.com

« Plein soutien

aux personnels administratifs
et techniques de Paris 8 ! »

Je tiens à exprimer mon total soutien à la lutte engagée par l'inter-syndicale et personnels administratifs et techniques de Paris 8 sur la lutte engagée pour des hausses de salaires. Cette lutte témoigne d'abord de la très difficile situation dans laquelle se trouvent plongés des millions de fonctionnaires de ce pays, quelle que soit leur statut ou leur administration de rattachement.

Après 12 années de gel quasi complet du point d'indice, le gouvernement vient d'accorder royalement aux fonctionnaires 3,5 % alors même que l'inflation sera cette année de 5,2 %. On voit bien à quel point la réponse n'est pas au niveau. Evidemment, même si ce tout petit coup de pouce est très insuffisant, il faut le prendre, d'autant plus qu'il est une petite victoire dans la bataille politique, la bataille des idées, car jusqu'alors, c'est par des politiques salariales fondées sur l'individualisation et des primes individuelles que le gouvernement répondait.

Mais comment ne pas voir aussi combien cette situation de l'université Paris8 témoigne des limites et même des graves difficultés qui résultent de la logique d'autonomie des universités issue de la loi LRU, qui est en réalité une autonomie de gestion de la pénurie, et ne peut conduire qu'à de mauvais choix.

- Mauvais choix que de détourner de leur destination des fonds qui ont été attribué au bénéfice des personnes sous statut AENES.
- Mauvais choix aussi que de ne pas exiger ensemble du ministère, salariés, syndicat et direction de l'université, les moyens de traiter équitablement les salariés quel que soit leur statut.
- Mauvais choix enfin que de décider d'affecter les enveloppes budgétaires de manière très inégalitaire, en favorisant les personnels encadrants au détriment des catégories C.

Je tiens donc à réitérer son soutien aux personnels administratifs et techniques de Paris 8, et à me réjouir du soutien dont ils bénéficient de la part des autres catégories de personnels. J'appelle la direction de l'Université à entendre ces revendications raisonnables et à oeuvrer de concert auprès du Ministère pour qu'elles soient satisfaites.

L'urgence dans cette période de crise du pouvoir d'achat, c'est d'y répondre de toute urgence et de traiter dans l'égalité tous les salariés, fonctionnaires ou contractuels, quelle que soit leur catégorie.

Stéphane PEU
Votre Député